



Ma plainte est bloquée et le tribunal me ment.

Par **Hakim2**, le **21/07/2011** à **16:01**

Bonjour,
J'ai un problème avec une plainte qui d'après moi est bloqué par le TGI de Grasse. La plainte d'origine date de aout 2008. Il s'agit d'une escroquerie dont j'ai été victime. J'ai été contacté par le commissaire de police qui a mené l'enquête il y a un an. La personne responsable a été retrouvée et interrogée et le commissaire de police m'a dit avoir terminé son enquête et transmis son rapport au parquet de Grasse. Depuis un an, j'ai envoyé 8 relances au TGI de Grasse. Je reçois toujours la même réponse : l'enquête est en cours. Ce qui est faux. Quel recours j'ai ? Je ne peux pas porter plainte contre le Tribunal!
Je vous remercie d'avance pour vos réponses. Tous les conseils sont bienvenus. Depuis 3 ans je m'acharne pour faire aboutir cette procédure.
Cordialement
Hakim

Par **mimi493**, le **21/07/2011** à **16:03**

il faut prendre un avocat de ce barreau et qu'il se renseigne sur ce qu'il en est